



RANDONNER au PAYS de COURBET

Association loi 1901 n° W251001416 - Affiliée FFRP n° 05218 - SIREN 489 979 989 - SIRET 489 979 989 00014

27 Grande Rue 25360 CHAMPLIVE – rando.courbet@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Du 16 NOVEMBRE 2024 à 17 heures 30 Salle Saint-Vernier à 25290 ORNANS

Procès-verbal

Membres présents : 70

BALLET Marie-Christine - BALLET Roger - BELPOIS Monique - BEUREY Martial - BONDUELLE Renée - BOUCARD Monique - BRUCHON Marie-Thérèse - BULLE Catherine - CANTIN Françoise - CHARBONNIER Domie - CHARBONNIER Jean-Marie - CHATEY Marcel - CHATEY Nicole - CHAVANNE Edith - CHEVALIER Yvette - CHOLEY Guy - CONCHE Daniel - CORDIER Jean-Marie - CORDIER Maryse - COULET Martine - COURTOISIER Dominique - DEBOIS Bernard - DEBOIS Sylvie - DEDIEU André - DEDIEU Yvette - DEFRASNE Annie - DEROUAND Bruno - DESCOURVIERES Gabriel - DESCOURVIERES Michelle - DOTTE Gérard - ERB Patricia - ETIENNE Marylou - GAUME Dominique - GAUME Marie-Noëlle - GIRAULT Martine - GLEYZE Jocelyne - GREDY Christine - GUILLOT Jean-Paul - GUILLOT Valérie - GUYON Louis - GUYON Marie-Hélène - GUYOT Monique - LALLEMAND Annie - LALLEMAND Henri - LOCATELLI Michelle - MANZONI Guy - MARADAN Jacques - MEILHAC André - MEILHAC Martine - MERIALDO Jean-Marie - MERIALDO Line - MIDALI Christiane - MONNIN Anne - MOREL Dominique - MOREL Gérard - MOURAND Daniel - OEUVRARD Maryse - ORDINAIRE Françoise - PILLOT Philippe - PILLOT Marie-Bernadette - PITAVY Danielle - PONCOT Daniel - ROGEBOZ VIDOMI Cat - ROSSI Brigitte - RYBARCZYK Annabelle - SAGE Pascale - SANDONNA Gérard - SAUGE Laurence - SAVOYE Marie-José - VOIRIN Sylvie

Membres représentés : 22

BOROS Marie-Thérèse - BRECHEMEIER Nelly - CART-LAMY Véronique - FIGARD Josette - FRANCOIS Françoise - GROSJEAN Catherine - JOBART Philippe - MALAVAUX Claude - MENETRIER Céline - MESNIER Joëlle - MOREL Michel - MOREL Véronique - MOUGET Chantal - NUSSBAUM Christophe - PACAUT Jean Pierre - POINTURIER Chantal - PUJOL Geneviève - THIONNET Evelyne - VENDRAME Christiane - VENDRAME Josiane - VIEILLE Nicole - VIGOUREUX William

Invités :

M. Gérard COULET, conseiller municipal, délégué aux sports, représentant Madame le Maire
M. Jean Pierre BASSELIN, Président du CDRP du Doubs
Mme Béatrix LOISON, Présidente de Doubs Tourisme
M. Philippe BOUQUET, vice-président CCLL

LE QUORUM EST ATTEINT, LE PRÉSIDENT DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE

Le Président salue et remercie M. Gérard COULET - délégué aux sports, M. Jean-Pierre BASSELIN - Président du CDRP, M. Daniel PONCOT - Président du Club de SANCEY. Mme Béatrix LOISON - Présidente de Doubs Tourisme et M. Philippe BOUQUET - Représentant de la Communauté de communes Loue Lison, sont excusés.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents de 2024 et les remercie de participer aussi nombreux à notre 20^e Assemblée Générale Ordinaire.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2023

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Président : André MEILHAC

Le 2 juin 2025, RANDONNER AU PAYS DE COURBET fêtera ces 20 années d'existence.

Le 2 juin 2005, un petit groupe de personnes s'est engagé dans l'aventure. Certains ont quitté ce monde, mais heureusement, il y a encore quelques anciens adhérents au Club. En 2025, nous fêterons dignement les 20 ans du club, à cet effet et après validation du CA, une note d'information sera diffusée.

Encore une fois nous pouvons constater un bilan très positif au niveau des sorties auxquelles vous avez été très nombreux à y participer, notamment :
le séjour à MENTHON ST BERNARD - 44 participants - et
semaine 37 en ANDORRE - 50 participants sur 55 inscrits.

Notre Club doit s'adapter, et aujourd'hui nous devons tenir compte des formalités administratives et à la sécurité.

Comme toutes associations, nous sommes confrontés au manque de bénévoles, votre collaboration nous est utile, lorsque vous rejoignez le CA, vous participez aux orientations du club lors d'un vote, vous défendez vos idées, votre voix compte autant que celle du Président.

Bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents de 2024/2025.

Le nombre d'Ornanais est d'environ 50 adhérents.

Nous avons réalisé de belles sorties en demi-journée, en journée et en séjour.

Les responsables des sorties vous en reparleront.

Je remercie tous les bénévoles pour leur implication au sein du Club, car sans eux le Club ne pourrait pas fonctionner : le CA, les divers animateurs, les photographes, ceux qui font les comptes-rendus des randos, etc ...

Enfin nous terminerons 2024 avec la rando de Noël et nous débuterons 2025 avec la rando galettes.

Ce soir, ayons une pensée pour les adhérents de première heure qui nous ont déjà quittés et les adhérents qui luttent contre la maladie.

Je passe la parole aux responsables de commissions.

Commission ADHÉSIONS/LICENCES

Maryse CORDIER

État des licences au 16 novembre 2024

Adhésions	Année 2022/2023		Année 2023/2024	
Adhésions RPC	102		110	
Petits-enfants rattachés	6		4	
Adhésions extérieures	15		13	
Nouveaux adhérents RPC	22		18	
Nouveaux adhérents extérieurs	5		1	
Types de licences	Année 2022/2023		Année 2023/2024	
Licences FMPM	1		1	
Licences FRA	6		7	
Licences IMPN	10		7	
Licences IRA	77		87	
Statistiques FFRP	Année 2022/2023		Année 2023/2024	
Répartition par classe d'âge et par sexe	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 19 ans (petits-enfants rattachés)	3	3	1	3
Moins de 49 ans	1		1	
Moins de 59 ans	8	1	9	
Moins de 69 ans	41	18	39	19
Moins de 79 ans	20	10	29	10
Moins de 89 ans	2	1	2	1
Total	75	33	81	33

Adhésions 2023/2024

134 adhésions (la dernière prise le 18 juillet 2024)

- 114 adhésions RPC
- 17 adhésions d'associations extérieures affiliées à la FFRP

22 nouvelles adhésions RPC + 4 d'associations extérieures.

Commission SORTIES - RANDONNÉES

Michèle DESCOURVIERES et Marie-Jo SAVOYE : randonnées du mardi

Statistiques :

Pour cette saison 2023-2024, en suivant les statistiques de Jacques, nous avons fait :

- 41 sorties dont 4 sous la pluie pour 6 ou 7 téméraires qui ne reculent devant rien
- 1 seule annulation : grand vent, sol détrempé (traversée d'un champ privé Bretagne)
- 7 changements de programme à cause de la météo
- 280 km parcourus et 5400 m de dénivelés
- Une moyenne de presque 18 personnes par rando
- Nous sommes passés de 656 à 730 participants
- Nous avons accueilli 6 nouveaux adhérents et une revenante

Pour la sortie « clôture des mardis et vendredis », Jacques nous a concocté un beau circuit du côté du Crêt Monniot. Nous étions 26, ravis de faire connaissance et de nous balader par une belle journée ensoleillée, agrémentée d'un pique-nique et d'un goûter gargantuesque.

Objectifs de la rando douce :

- Découvrir la rando en groupe,
- Se remettre en route après un problème de santé,
- Maintenir une activité physique lorsque le corps est moins performant

Nous accueillons aussi d'autres personnes qui ne sont disponibles que le mardi après-midi, qui viennent par sympathie ou pour s'occuper et ce n'est pas toujours évident car le rythme de ces personnes est différent, nous les remercions de s'adapter.

Ce n'est pas toujours facile de respecter les 2 heures prévues, car le groupe est important et il faut plus de temps dans les passages délicats et également plus de poses « conforts ».

Nos soucis :

- Les débardeurs et les forestiers qui massacrent les sentiers.
- Les personnes qui ne préviennent pas lorsqu'elles choisissent le 2^{ème} rendez-vous
- Ceux qui sont mal chaussés ou n'ont pas de chaussures de rechange
- Les randonneurs qui ne respectent pas le code de la route
- Avec un gros groupe, on ne peut plus garantir un retour pour 16 h 15 sur Ornans ou pour 17 heures lorsque nous allons à l'extérieur, il y a trop de temps morts.

Depuis 2022 on nous demande d'établir un calendrier à l'avance, nous le faisons malgré le temps que ça prend, et nous le modifions lorsque la météo est capricieuse.

Depuis l'an dernier, on nous demande de faire des comptes-rendus pour le site. Dans quel but ? Par qui sont-ils lus ? Nous, animateurs bénévoles n'avons plus le temps, nous préférons nous focaliser sur la sécurité, l'état des sentiers, la recherche de variantes etc. Nous avons sollicité les randonneurs, mais personne ne veut s'en charger. Que faire ?

Conseils :

Si un jour vous n'êtes pas en forme : nez qui coule, gorge qui gratte, genoux qui coinent, tendinite qui se réveille, soyez raisonnable rétablissez-vous avant de reprendre la rando. Notre particularité c'est d'accueillir les gens qui ont des problèmes de santé, donc il ne faut pas prendre le risque de les contaminer.

Nos remerciements :

Depuis septembre 2022, Jacques et Gérard ont rejoint l'encadrement et nous les remercions vivement car le groupe ayant pris de l'importance nous ne pourrions pas faire face, il leur arrive même de nous remplacer, car s'engager pour plus de 40 sorties annuelles, c'est lourd. Nous aimerions que le club prenne en charge leur formation, ceci pour la sécurité de tous.

Nous remercions Philippe pour ses belles photos, et pour les anecdotes qu'il met à notre disposition. Et Merci à vous tous pour votre participation, votre bonne humeur, votre aide dans les passages particuliers, votre fidélité, et... pour les tuiles au chocolat ou les pruneaux secs.

Bernard DEBOIS : randonnées du vendredi

ANNÉE 2023/2024

Une année avec un temps incertain, des sentiers boueux et glissants. Depuis la mi-octobre, nous avons jonglé avec la météo pour pouvoir randonner les vendredis.

42 randos au programme, 5 ont dû être annulées à cause de mauvais temps (pluie et orage)
1 annulée faute d'animateur.

Dans les randos, la bonne humeur, la bonne entente, le bavardage vont bon train, ce qui fait que cette année est une année exceptionnelle, année de tous les records :

- Record de randonnées : 36
- Record de participants à la rando : 38
- Record de randos de +30 participants : 10
- Record du plus grand nombre de participants à l'année : 832,
Moyenne : 23 personnes

Un peu plus de 80 personnes différentes sont venues randonner le vendredi après-midi.

Comme tous les ans, nous nous déplaçons dans un rayon de 25 km autour d'Ornans. Le plus loin cette année : Montfaucon, Chenecey Buillon, Eternoz... j'essaie de varier du mieux que je peux mais tous les 18 mois reviennent les mêmes randos. J'ai pourtant un panel de plus de 75 circuits sur la vallée et les plateaux. De toute façon il y a les incontournables :

- Octobre : le Temps de Reugney pour le Mont Blanc
- Février : Cascade de Vau pour les nivéoles
- Mars Sur le Mont à Ornans : pour les anémones pulsatiles
- Avril Lods Mouthier : pour les cerisiers en fleurs
- Juin : Uilly pour la maraude des cerises.

Merci aux participants d'être toujours aussi fidèles, ponctuels, n'ayant pas peur de faire des kms pour être à 13 h 30 à Ornans ou au 2eme RDV aux départs des randos, de me faire confiance pour vous guider sur les sentiers et hors sentiers.

Un merci en particulier aux personnes qui me donnent un coup de main pour que tout se passe bien : les serres files, les animateurs quand je suis absent.

Un grand merci aux personnes qui font les comptes rendus des randos du mardi, vendredi, dimanche, des séjours et qui diffusent des photos ce qui permet d'alimenter le site. Grâce à vous de nombreuses personnes en profitent. Je ne citerai personne de peur d'en oublier.

A vous tous encore un grand merci et bonne soirée...

Guy MANZONI : randonnées du dimanche

« Bonsoir à toutes et à tous.

L'année 2024 se termine.

Cette année nous avons fait plusieurs séjours et randos à thème :

- Le 7 janvier : Rando galettes avec 56 participants
- Le 5-6-7 avril : Belfahy, 12 participants
- Du 9 au 12 mai : Menthon Saint Bernard, 44 participants
- Le 17-18-19 juin Chamonix : 16 participants
- Le 30 juin Clôture à Amathay-Vésigneux : 65 participants
- Du 7 au 14 septembre, Semaine 37 en Andorre : 50 participants

Pour la rando du dimanche :

- 18 sans compter les randos, des séjours et à thème
- 267 participants, donc 15 de moyenne
- 246 km parcourus donc 14 de moyenne
- 7035 m de dénivelé, donc 390 m de moyenne

On observe un nombre de participants légèrement à la hausse. Le CA espère que cela va continuer. Merci pour votre attention et belles randos 2025.

Un total d'environ 120 randos animées à l'année par le club, il serait bien que certains adhérents s'investissent dans le club pour épauler les animateurs.

Commission BALISAGE Sentiers-Itinéraires

Daniel CONCHE

Reprise de la commission balisage après JM Charbonnier

Baliseurs :

21 inscrits pour 2024 mais 16 présents aux journées de balisage

2 nouveaux baliseurs. Pas de formation baliseurs en 2024

Effectif pour l'instant suffisant

Matériel :

Pas de nouvel achat. Demande de petit matériel de balisage satisfaite (un peu moins de peinture).

Bonne efficacité des petites tronçonneuses à batterie.

Inventaire fait chaque année.

Contexte météorologique de 2024 :

Renversement permanent d'arbres et d'arbustes (vent-- maladies)

Pluviométrie bien marquée (végétation développée, terrains gras, destruction de passerelles)

Rappel de nos attributions :

Pour le compte du CDRP : entretien, balisage et veille de parties du GR®145-VIA FRANCIGENA et du GR® de Pays Loue-Lison, soit 71 km

Pour le compte de la CCLL : entretien balisage et veille des 8 boucles PR n° 23 à 30 + quelques liaisons - Soit 87 km

Journées de travail :

Une journée en mars pour préparer l'itinéraire de Mouthier à Trepot parcouru les 3 et 4 avril dans le cadre de la Grande Randonnée vers Paris.

Plus tard en mai et juin, 6 journées d'entretien et balisage de notre réseau de sentiers décrits ci-avant

Quelques modifications de tracés avec nouveau balisage et débalisage:

- GR145 et GRP ; suite à la fermeture temporaire des Gorges de Nouailles, déviation provisoire de Rénédale à Mouthier Bas
- GRP ; nouveau balisage de la cabane de chasse de Mouthier à la D244 et débalisage sur la D244).
- -variante du GR 145 ; modification du tracé par la piste VTT et débalisage des lacets au-dessus de Plaisirfontaine
- PR 23 ; nouveau balisage et débalisage derrière camping
- PR 29 ; modification sous le Castel
- PR 30 : modification Chassagne (fontaine de Nods et Bois du Curon)

Grosse journée de travail le 5 juin pour dégager le sentier de la Bonneille, pour nettoyer 1,700 km nous étions 9 personnes, 3 à la tronçonneuse, 2 à la débroussailleuse, 2 pour aider à relever le bois et 2 pour faire le balisage ce qui représente 25 heures de travail pour 1700 mètres.

Valorisation du travail

Ces actions décrites plus haut représentent :

- 158 kilomètres de balisage
- 1922 kilomètres en voiture
- 53 repas
- 303 heures de travail correspondent à un montant de 3 530 € brut et 2 948 € net

Nous sommes indemnisés par le CDRP et la CCLL à raison de 11 euros du km après envoi des 2 comptes-rendus.

Pour 2025

Continuité avec le même réseau et les mêmes baliseurs.

Problème de l'entretien des gros ouvrages et de l'enlèvement des arbres

Installations de pas japonais et de marches dans la Bonneille sur le sentier 30 (travaux CCLL)

RELATIONS EXTÉRIEURES

Assemblée Générale du CDRP à MANDEURE le 10 février 2024.

André MEILHAC représentait le club.

Grande Randonnée vers Paris organisée par la FFRP au niveau national et le CDRP pour la région :
4 ambassadeurs ont encadré les parcours :

- Étape Mouthier-Hautepierre - Ornans le 3 avril 2024 (Bernard DEBOIS et Philippe JOBARD)
- Étape Ornans - Mamirolle le 4 avril 2024 (Daniel CONCHE et Jacques MARADAN)

Réunion du 26 octobre 2024 - Les Auxons - pour préparer la future AG du CDRP en février 2025 où un de nos adhérents Christophe NUSSBAUM présentera sa candidature au Conseil d'Administration du CDRP.

Formation secourisme le 30 octobre 2024 à ORNANS

- 10 participants - remise des diplômes
- Nouvelle formation le 26 novembre 2024 pour 10 autres adhérents.

Rapport moral et rapport des différentes commissions soumis au vote

Rapports adoptés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Jacques MARADAN

RANDONNER AU PAYS DE COURBET					
COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2023/2024					
Dépenses	2023	2024	Recettes	2023	2024
Fonctionnement	198,94 €	55,40 €	Fonctionnement	376,09 €	- €
BANQUE		64,00 €	BANQUE		155,36 €
FFRP	3 177,10 €	3 608,25 €	FFRP	3 177,10 €	3 735,03 €
Cotisations	60,00 €	- €	Cotisations	1 160,00 €	2 441,00 €
Balisage	1 875,66 €	1 175,07 €	Balisage	1 659,80 €	1 691,80 €
Frais CA	589,12 €	533,46 €	Frais CA	- €	- €
SUB.MAIRIE	- €	- €	SUB.MAIRIE	200,00 €	200,00 €
Formation	130,00 €	30,00 €	Formation	- €	300,00 €
s/s total vie associative	6 030,82 €	5 466,18 €	s/s total vie associative	6 572,99 €	8 523,19 €
Sorties hors semaine 37	14 041,69 €	23 175,02 €	Sorties hors semaine 37	13 538,27 €	23 155,23 €
AG	1 219,02 €	1 911,30 €	AG	680,00 €	1 200,00 €
Clôture	423,96 €	642,02 €	Clôture	330,00 €	635,00 €
semaine 37	40 057,00 €	43 272,26 €	semaine 37	40 057,00 €	43 272,55 €
s/s total sorties	55 741,67 €	69 000,60 €	s/s total sorties	54 605,27 €	68 262,78 €
Valo- Baliseurs	3 133,44 €	2 948,00 €	Valo- Baliseurs	3 133,44 €	2 948,00 €
Valo- Animateurs	- €	442,00 €	Valo- Animateurs	- €	442,00 €
Provisions	- €		Provisions		
RESULTAT	205,77 €	2 319,19 €	RESULTAT	800,00 €	
TOTAL	65 111,70 €	76 785,97 €	TOTAL	65 111,70 €	76 785,97 €

Commentaires sur le compte de fonctionnement :

Saison normale avec peu de dépenses de fonctionnement, frais de banque compensés par les intérêts.

Bon niveau de renouvellement des adhésions et augmentation sensible des nouveaux adhérents. Nous avons reçu un bonus de 126.78 € comme l'année dernière. Grâce à l'augmentation des adhérents.

Le poste balisage est excédentaire, pas d'achat renouvellement de matériel et il n'y a pas eu de repas des baliseurs en fin de saison.

Nous avons reçu 792.00 € du CDRP Doubs et 899.80 € de la CCLL.

- Les frais KM pour les réunions du C. A. légèrement inférieur à 2023.
- Subvention de la Mairie est de 200 € et 300 € pour un projet annuel.
- Cette année nous avons un excédent de 3057.01 € pour la partie associative.

Cette année nous avons un excédent de 3057.01 € pour la partie associative.

En ce qui concerne les sorties hors semaine 37, il y a une augmentation importante d'activités mais reste équilibrée.

Comme chaque année, pour l'AG, la rando « galettes » et la clôture, le club prend en charge une partie des dépenses : 711.30 € et 192.82 €.

La semaine 37 nous avons un excédent important de 2678.79 €, cette somme serait reportée sur la Semaine. 37-2025 mais !

Lors de la présentation à l'écran du compte de fonctionnement, l'intervention virulente et agressive d'une personne, ne laissant pas au trésorier et à d'autres membres du CA le temps de s'expliquer, demande le remboursement du pont tibétain, car celui-ci ne l'a pas fait.

Ce billet est un billet pour groupe avec 2 prestations indissociables. De plus, cette prestation n'était pas comprise dans le contrat de départ mais offerte aux adhérents du séjour.

Ce même Monsieur, toujours aussi virulent, s'en prend au Président pour le surplus de la semaine 37 et demande le remboursement avec fermeté et insiste pour un vote du remboursement de l'excédent.

Le budget de la semaine en Andorre fait ressortir un excédent de **2 678,79 €**.

(Recettes 43 272,55 € - Dépenses 40 593,76 €)

Excédent dû à plusieurs facteurs : principauté détaxée, provision pour taxe parking, hébergement du guide au refuge, journée tourisme Espagne moins chère, « coût calculé au départ mais pas facturé », désistement de 3 personnes accidentées...

Le Président répond que les nouvelles directives sont formelles et valident le non-remboursement décidé par le CA de cet excédent et présenté lors de l'AG.

Considérant les échanges «tumultueux» et le **vote imposé par les participants** le soir de l'AG, le Comité décide de rembourser encore cette année le surplus aux participants du séjour à Andorre, comme c'était le cas les années précédentes.

À toute fin utile, tous les adhérents seront destinataires d'un courrier les informant des nouvelles directives de la Fédération et en leur précisant que ce remboursement est fait à titre exceptionnel étant donné que c'est une année transitoire avant l'application des textes dans le futur.

Un virement bancaire sera donc effectué sur le compte des personnes ayant participé au séjour en Andorre (demande de RIB à certains).

BILAN					
ACTIF	2023	2024	PASSIF	2023	2024
			Fonds Associatif	9 978,39 €	10 184,16 €
			Provisions	4 700,00 €	6 619,40 €
			Résultat de l'exercice	205,77 €	2 319,19 €
			Total Fonds propres	14 884,16 €	19 122,75 €
Acomptes, charges	956,65 €	6 500,00 €	Charges à payer	17 630,40 €	9 849,60 €
Compte courant	26 402,30 €	1 472,35 €			
Compte Epargne	5 155,61 €	21 000,00 €			
Caisse	- €	- €			
TOTAL	32 514,56 €	28 972,35 €	TOTAL	32 514,56 €	28 972,35 €
Trésorerie Nette = 1472,35€+21000€+6500€-9849,60€=19122,75€					- €
<u>Acomptes</u>			<u>Charges à payer :</u>		
	FFRP		SEMAINE 37		6 866,00
			ADHESIONS 2023-2024		305,10
		6 500,00	REMB. SEM-37		2 678,50
		6 500,00			9 849,60

VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Philippe JOBARD



RANDONNER au PAYS de COURBET

Association loi 1901 n° W251001416 - Affiliée FFRP n° 05218 - SIREN 489 979 989 - SIRET 489 979 989 00014

27 Grande Rue 25360 CHAMPLIVE – rando.courbet@gmail.com

Assemblée générale du 16 novembre 2024

Rapport du vérificateur sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En qualité de vérificateur, j'ai procédé à la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes. J'ai également vérifié la régularité et la sincérité du compte d'exploitation et du bilan.

Au vu des documents présentés, je n'ai pas remarqué d'anomalie.

L'état de rapprochement bancaire prouve que le solde bancaire comptabilisé correspond bien au dernier relevé de banque au 30 septembre 2024.

Je certifie donc, que les comptes au regard des règles et principes comptables sont réguliers.

Fait à Ormans, le 4 décembre 2024.

Le vérificateur aux comptes

Philippe JOBARD

*Comptes de fonctionnement soumis au vote
Comptes approuvés à l'unanimité
Quitus a été donné au trésorier pour sa gestion*

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Jacques MARADAN

RANDONNER AU PAYS DE COURBET					
COMPTE DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2024/2025					
	réel	prévisionnel		réel	prévisionnel
Dépenses	2024	2025	Recettes	2024	2025
Fonctionnement	55,40 €	100,00 €	Fonctionnement	- €	- €
BANQUE	64,00 €	100,00 €	BANQUE	155,36 €	100,00 €
FFRP	3 608,25 €	3 800,00 €	FFRP	3 735,03 €	3 500,00 €
Cotisations	- €	100,00 €	Cotisations	2 441,00 €	2 400,00 €
Balisage	1 175,07 €	1 400,00 €	Balisage	1 691,80 €	1 700,00 €
Frais CA	533,46 €	600,00 €	Frais CA	- €	- €
SUB.MAIRIE	- €		SUB.MAIRIE	200,00 €	200,00 €
Formation	30,00 €	1 300,00 €	Formation	300,00 €	300,00 €
s/s total vie associative	5 466,18 €	7 400,00 €	s/s total vie associative	8 523,19 €	8 200,00 €
Sorties hors semaine 37	23 175,02 €	23 000,00 €	Sorties hors semaine 37	23 155,23 €	23 000,00 €
AG	1 911,30 €	2 000,00 €	AG	1 200,00 €	1 200,00 €
Clôture	642,02 €	650,00 €	Clôture	635,00 €	650,00 €
semaine 37	43 272,26 €	42 900,00 €	semaine 37	43 272,55 €	42 900,00 €
s/s total sorties	69 000,60 €	68 550,00 €	s/s total sorties	68 262,78 €	67 750,00 €
Valo- Baliseurs	2 948,00 €	3 000,00 €	Valo- Baliseurs	2 948,00 €	3 000,00 €
Valo- animateurs	442,00 €	450,00 €	Valo- animateurs	442,00 €	450,00 €
Provisions			Provisions		
RESULTAT	2 319,19 €	- €	RESULTAT		
TOTAL	76 785,97 €	75 950,00 €	TOTAL	76 785,97 €	75 950,00 €

Compte de fonctionnement prévisionnel :

Les chiffres sont reconduits pour l'essentiel.

Nombre d'adhérents à l'équilibre.

Cette année le montant de la cotisation reste à 20 €.

Le club prend en charge une partie du budget AG, Rando galettes et clôture.

Le compte est présenté à l'équilibre.

Budget prévisionnel soumis au vote

Budget adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES SORTIES POUR L'ANNÉE 2024

- Rando galettes ORNANS : 12 janvier 2025 à Amathay-Vésigneux
- Week-end en ALSACE : du 11 avril au 13 avril 2025
- Séjour MAISOD VOUGLANS (39) : du 8 mai au 11 mai 2025 (limité à 30 personnes)
- Projet de week-end pour fêter les 20 ans du Club et faire notre clôture - date à définir
- Semaine 37 du 6 septembre au 13 septembre 2025 : ARDÈCHE VOGUË Lou Capitelle

COTISATION

- Montant de la cotisation 2025/2026 : 20 euros

Adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS

- **Membres sortants :**
Bernard DEBOIS - Guy Manzoni ne se représente pas
- **Membre démissionnaire :**
Philippe JOBARD
- **Présentation des candidats :**
Bernard DEBOIS - Patricia ERB

Bernard DEBOIS est réélu à l'unanimité, Patricia ERB est élue à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Bernard explique la méthode avec un mémo à l'écran :

- Pour remplir les sondages pour les inscriptions des randos avec FRAMADATE
- Pour remplir un PDF.

Rappel :

- Il y a quelques années, nous remplissions un document pour les informations médicales à glisser dans notre sac à dos
- Maintenant, nos téléphones sont équipés d'une fonction « APPEL D'URGENCE ».
Il serait judicieux que chaque adhérent mette à jour ses données pour les secours en cas d'urgence.
- Avoir toujours sur soi ses papiers (licence, carte vitale, carte d'identité)

Intervention de M. Jean-Pierre BASSELIN - Président du CDRP du Doubs :

- Félicite le club pour son dynamisme démontré par le nombre d'adhérents inscrits, ainsi que par le nombre de participants à cette AG
- Rappelle que le CDRP est toujours là pour nous aider, mais ne pas être pris en otage pour répondre à certaines questions.

M. Gérard COULET, conseiller municipal, délégué aux sports, représentant Madame le Maire,
L'AG ayant pris du retard, Gérard COULET avait d'autres obligations et celui-ci avait déjà quitté la salle.

La séance est levée à 20 h 00.

Le président
André MEILHAC

Le secrétaire
Bernard DEBOIS